



Christian Eyschen.

# De retour du Congrès de la Libre Pensée

La rédaction d'Informations ouvrières a rencontré Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre Pensée, après la tenue du congrès annuel de la Libre Pensée qui s'est réalisé de manière virtuelle à la fin d'août 2020.

## Quel bilan tirez-vous de votre congrès ?

Dans une situation totalement anormale de tous les points de vue, nous avons pu tenir un congrès de manière assez normale, proche de ce qui se fait habituellement, en tout cas, dans la forme. Les rapports ont pu être débattus de manière virtuelle, plus d'une vingtaine de fédérations ont participé à la discussion, les résolutions ont été largement amendées et adoptées. Nos diverses instances nationales ont vu l'entrée de nouveaux responsables. Un renouvellement important a eu lieu.

Il est à noter aussi qu'il y a eu un plus grand nombre de messages de sympathie et de soutien d'associations amies, tant sur le plan national qu'international. Nous remercions le POI d'avoir été « fidèle au poste » et d'avoir marqué sa sympathie pour nos actions. Il en fut de même pour le Parti de Gauche et le Mouvement Radical-social libéral, ainsi que pour la plupart des associations laïques et celles proches de notre combat d'émancipation, ainsi qu'avec toutes celles avec qui nous combattons pour la paix et contre l'embrigadement de la jeunesse à travers le SNU.

Il est indéniable que la Libre Pensée a repris une place importante dans le mouvement laïque et associatif.

## Comment cela s'est manifesté par exemple ?

À la lecture des déclarations gouvernementales, il apparaît que l'exécutif a renoncé à s'attaquer directement à la loi de 1905. Nous n'y sommes pas pour rien. Notre action résolue depuis plus de deux ans pour réaliser l'union du mouvement laïque et faire échouer les manœuvres de division et de diversion a porté ses fruits.

Pour autant, il semble que l'angle d'attaque des pouvoirs publics, s'il a changé dans la forme, n'a pas changé sur le fond. En proposant une loi contre « le séparatisme musulman », c'est d'une attaque profonde contre la liberté de conscience (donc la loi de 1905 qui l'incarne) et contre la liberté d'association (loi de 1901) qu'il s'agit.

Du fait du Concordat qui fusionnait par nature les sphères publiques et privées, l'adoption de la loi de 1901 fut nécessaire pour organiser le domaine juridique privé afin d'y faire basculer ensuite les religions et les Églises, par la loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État. Rappelons ce que nous disions il y a quelque temps, après avoir été reçus par Christophe Castaner, alors ministre de l'Intérieur : « Un carcan totalitaire se met en place pour nous imposer un nouvel ordre social, politique et même sanitaire. Le gouvernement Macron/Philippe a proposé, dans son projet de révision de la loi de 1905, que l'État puisse dissoudre n'importe quelle association à partir d'une déclaration jugée « dangereuse » d'un de ses membres. Qui jugera du caractère « terroriste » d'une déclaration ? : la puissance publique qui deviendra alors juge et partie. C'est le retour de la responsabilité collective de sinistre mémoire. Nos libertés sont attaquées ! »

En conséquence, par deux bouts : avec des mesures liberticides et sécuritaires d'un côté, et de l'autre, par la modification de la loi de 1901 sur la liberté des associations, le gouvernement entend démanteler le principe de la liberté de conscience et le droit de s'organiser librement. Il convient donc d'être prêt à agir rapidement. Selon *Le Journal du Dimanche*, fr (30 août 2020) : « Serpent de mer du quinquennat d'Emmanuel Macron, le projet de loi contre les séparatismes sera présenté au Conseil d'État, puis devant le Conseil des ministres d'ici à la fin de l'année, pour que les discussions parlementaires puissent s'entamer début 2021 ».

Comme toujours dans ce genre de situation, l'opinion publique est travaillée pour être condition-



Macron au Panthéon, le 4 septembre.

née. Les médias *mainstream* (écrits, audio et télévisuels) ont commencé une campagne contre « le terrorisme et le séparatisme musulman ». Comme toujours, certains s'y prêtent complaisamment pour diviser les laïques et en retirer quelques subsides, les fameux « trente deniers de Judas » (1). Une grande campagne d'intoxication commence, c'est à qui sera le plus « laïque », le plus « républicain », le plus attaché « aux valeurs de la République » (dont personne n'est capable de nous dire ce qu'elles sont véritablement).

Ceci nous rappelle le fameux poème de Leszek Kolakowski « Qu'est-ce que le socialisme ? », qui fut très populaire en Pologne en 1956 : « Nous vous dirons ce qu'est le socialisme. Mais d'abord nous devons vous dire ce que n'est pas le socialisme. C'est une question sur laquelle, autrefois, nous avions une idée bien différente de celle que nous avons aujourd'hui... » (Suit une longue énumération de la dénonciation du stalinisme) et qui se conclut par « Voilà la première partie. Mais maintenant,

attention, nous allons vous dire ce qu'est le socialisme. Bien : le socialisme est une bonne chose. »

Il en est de même des « valeurs de la République » qu'on nous infuse à tour de bras (c'est le grand moulinet médiatique), sans jamais nous dire ce que c'est. Rappelons qu'en démocratie véritable, qu'en République authentique, qu'en système laïque institutionnel qui garantit la liberté d'avoir une conscience et de l'exprimer

en toute liberté ; on a le droit d'être contre la démocratie, contre la République, contre la laïcité. On a le droit de le dire, de le crier, de l'imprimer, de l'exprimer, de s'organiser pour. Sinon, ce n'est pas la démocratie, c'est le totalitarisme.

Il s'agit bien d'imposer une pensée unique et certains y prêtent leurs concours avec dévotion, zèle et prosélytisme. Il va donc nous falloir agir avec rigueur et détermination, force et volonté pour empêcher le mauvais coup qui se prépare contre la laïcité et la démocratie.

## Comment analysez-vous le discours du président de la République au Panthéon, le 4 septembre 2020 ?

Il est clair que la date, à elle seule, est révélatrice du véritable contenu de la politique d'Emmanuel Macron. D'un côté, il déclare que l'Histoire de France « est un bloc » et de l'autre, il évacue le fait

met aucune aventure séparatiste... Dans certains endroits de notre République, il y a un séparatisme qui s'est installé, c'est-à-dire la volonté de ne pas vivre ensemble, de ne plus être dans la République et ce au nom d'une religion, l'Islam en la dévoyant... Le séparatisme, c'est quand, au nom d'une religion, de telle ou telle influence extérieure, on dit : je ne respecte plus les lois de la République. »

Nous lui répondons : l'Algérie était française avec ses trois départements, aurait-il fallu qu'elle ne devienne pas indépendante ? Au nom du refus du séparatisme, faut-il fouler aux pieds le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Il existe plusieurs domaines où le « séparatisme » fait loi dans ce pays. Des millions d'élèves sont dans l'enseignement catholique privée « séparés » de la jeunesse du pays, au nom d'un principe religieux : « le caractère propre catholique ». On nous indique qu'il va falloir signer une « Charte de la laïcité » pour obtenir des subventions publiques. Allez-vous supprimer les 12 milliards versés à un enseignement « séparatiste », car il n'a jamais signé une quelconque « Charte de la laïcité ou de valeurs républicaines » et supprimer cet enseignement « séparatiste » ?

Des médecins peuvent refuser de pratiquer des IVG au nom de leurs conceptions religieuses. En Alsace-Moselle, au nom des religions « venues de l'étranger », la laïcité ne s'applique pas. Au nom du droit canon, les baptisés de force ne peuvent voir supprimer leur appartenance à la religion catholique. Dans ces trois cas, les lois de la République ne s'appliquent pas pour tous et l'égalité des droits est bouffée. Allez-vous faire appliquer la loi républicaine ?

Ou allez-vous vous en prendre, une nouvelle fois, aux musulmans, comme au « bon vieux temps » de la guerre d'Algérie ? Il semble que poser la question, c'est y répondre. Tout ce discours, ce projet de loi, ces prétentions, ne sont que le masque honteux de la plus pure xénophobie.

La Libre Pensée en appelle à tous les laïques, et les démocrates pour faire échec à ces projets réactionnaires.

■

(1) Trente pièces d'argent est le prix pour lequel Judas Iscariote a trahi Jésus de Nazareth (l'Évangile).

## Trait libre

